

DOSSIER > Spécial entraide

■ RECOLTE p. 19 ■ AUTOMOTEURS p. 20 ■ TRACTEURS p.21 ■ TRAVAIL DU SOL p. 22 ■ ENTRETIEN ET FERTILISATION p. 23

Les coûts d'utilisation prévisionnels des matériels agricoles 2013

Un extrait du barème d'entraide 2013, réalisé par le Bureau central du machinisme agricole et les chambres d'Agriculture de Normandie.

Les coûts prévisionnels indicatifs 2013 sont établis par le réseau Trame BCMA (Bureau central du machinisme agricole) avec le concours des conseillers machinisme des chambres d'Agriculture et des FD Cuma. Les calculs prennent en compte les charges de structure et les frais variables des principaux matériels, mais ils n'intègrent pas les frais de main-d'œuvre, tractoriste ou autres. Pour les charges de structure, un taux global moyen de dépréciation est retenu, qui est variable selon les types de matériels. Concernant la traction, ce taux est modulé en fonction de la durée d'utilisation,

ceci afin de mieux prendre en compte la dépréciation réelle des tracteurs en fonction des valeurs de reprise constatées sur le terrain. Les intérêts sont intégrés dans le taux global en prenant un taux de 3,0%.

Le prix du matériel neuf est un prix moyen hors taxes revalorisé en fonction des prix pratiqués sur le terrain. Les prix peuvent être différents, selon les régions et les besoins des utilisateurs ; ils varient aussi selon la politique de prix des constructeurs. Il est possible d'estimer le coût d'un matériel en partant de celui qui a servi de référence l'année précédente et de prendre en

compte l'évolution du coût sur la base de l'indice Ipampa donné par l'Insee de mai 2012 à mai 2013 cet indice a été de 2,1 % en moyenne pondérée pour les différents matériels agricoles.

Le prix du Gazole non routier (GNR) retenu dans les calculs est de 0,78€/L hors Taxes sans récupération de la TIPP. Il correspond au prix moyen du GNR (obligatoire depuis mai 2011) sur le premier semestre 2013. Avec l'arrivée des nouveaux moteurs avec la technologie SCR, nous avons intégré le prix de la solution aqueuse d'urée synthétique (AdBlue) au prix de 0,35 €/l HT pour 1000 L. Les vidanges de

l'huile moteur se font toutes les 400 heures, en prenant un prix de l'huile de 3,0€/litre et les vidanges de la transmission se font toutes les 1000 heures, en prenant un prix de 3,0 €/litre.

Les volumes de travail annuel sont des performances techniquement réalisables par les outils et cohérents par rapport aux jours disponibles. Pour certains matériels les superficies sont des superficies déployées (ex : les pulvérisateurs). Les performances sont des moyennes de terrain et sont données à titre indicatif.

Ce barème ne prend pas en compte le coût de la main-d'œuvre des chauffeurs. Sur la base

des grilles de salaires de janvier 2013, ce coût peut varier de 16 à 18 €/h toutes charges comprises, selon le type de matériel utilisé et la qualification du chauffeur (emploi spécialisé niveau 2 échelon 2 à emploi qualifié niveau 3 échelon 2).

Ce barème est une base de négociation dans le cadre d'échanges ou de prestations. Toutefois, il est conseillé de prévoir un contrat écrit avant travaux qui fixe les règles de fonctionnement. Dans cette version normande, quelques matériels et certains critères peuvent être différents de la version nationale pour tenir compte des spécificités de la Normandie (moisson notamment).

DIVERS

Matériel (Type)	heures par an	Coût en €/unité
Convoyeur pneumatique de grains céréales (par quintal)		
Débit 250 q/ha traîné pdf	20 000	0,12
	30 000	0,10
Débit 500 q/ha traîné pdf	35 000	0,15
	50 000	0,12
Cureuse de fossés (par heure)		
Rigoleuse par fraise	100	8,20
	200	5,10
Tarrière portée arrière diamètre 30 cm	40	8,00
	80	4,30
Bétonnière (par heure)		
Sur pdf arrière 300 l ou 2 sacs	100	2,00
	200	1,10
Malaxeur de béton 1 m ³ sur tracteur	100	6,50
	200	4,20
Enfonce-pieux (par heure)		
Sur prise de force	40	9,40
	80	5,20
Pendulaire déporté	50	17,90
	100	9,50
Nettoyeur (par heure)		
Haute pression eau froide	50	4,20
	150	2,10
Haute pression eau chaude	50	10,30
	150	5,40
Groupe électrogène (par heure)		
Sur tracteur 24 Kva	150	2,00
	200	1,50
Avec moteur 27 Kva	200	8,10
	300	6,40
Fendeuse de bûche (par jour)		
Commande par hydraulique	10	34,10
	20	18,00
Fendeuse 25 tonnes	15	50,10
	25	31,60
Balayeuse (par heure)		
standard / 2 m	80	7,70
	150	4,70



Yoann COURANT (Réussir Normandie Bretagne), Stéphane GOUHIER et son fils, Michel RICHARD (Thomas by Nicolas) et Thomas Miler (Caruelle Nicolas) devant le 1er lot du SIVAL 2013

L'heureux gagnant, Stéphane GOUHIER demeurant à Ballots en Mayenne, c'est vu remettre par la société THOMAS by NICOLAS le prêt pendant une campagne d'un pulvérisateur TTA ARBO 2000 litres. Ce pulvérisateur développé pour les marchés arboricole et cidricole lui a été remis par messieurs Thomas MILER directeur commercial France Caruelle Nicolas et Michel RICHARD responsable commercial pour la marque Thomas by Nicolas en collaboration avec la société SYMAVAL de Brain sur Authion, le distributeur régional de la marque sur la zone Val de Loire Bretagne. Stéphane GOUHIER cidriculteur à Ballots en Mayenne exploite 22 hectares de pommes à cidre et gère également un atelier de transformation de jus de pommes. Abonné à la revue REUSSIR Fruit et Légumes et à la revue Pommes à cidre, c'est lors de sa visite au SIVAL à Angers en janvier dernier, qu'il a rempli son bulletin jeu concours sur le stand REUSSIR. Le constructeur Caruelle Nicolas pour répondre à un besoin spécifique des arboriculteurs et producteurs de pommes à cidre a développé en 2012 une gamme de pulvérisateur sous le nom Thomas by Nicolas. Cette gamme conçue pour les exploitations arboricoles allant de 5 à 25 hectares répond parfaitement aux souhaits des utilisateurs. Thomas by Nicolas profitera du prochain SITEVI de Montpellier pour présenter une nouvelle gamme de pulvérisateur.